

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le 30 avril à 18 h 10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil communautaire de DELLE, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président..

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, François BRUEY, Jean-Marc BULET, Jonathan CERAUDO, Isabelle COINTOT, Priscilla COTTET, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Laurence ESPINOSA, Jean-Louis FLEURY, Vincent FRÉARD, Philippe GARNIER, Jean-Louis HOTTLET, Peggy HOUDELAT-LECOMPTE, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Eric MANGIN, Thierry MARCJAN, Sylvie MENNY, Anaïs MONNIER-VON AESCH, Martine MOUGIN, Robert NATALE, Jean-Marc PELLETIER, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Christian RAYOT, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Cyprien SCHIGAND, Jean-Michel TALON, Sébastien THEVENEAU, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT, Agnès VERONES et Frédéric WERSINGER **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Lounès ABDOUN-SONTOT, Yves CARPENTIER, Catherine CLAYEUX, Jean-Jacques DUPREZ, Caroline ERNST, Céline HAMADI, Hamid HAMLIL, Fabrice PETITJEAN, Emmanuelle PY, Claudia RERAT et Kristina STOJANOVIC.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Isabelle COINTOT, Yves CARPENTIER à Jean-Marc PELLETIER, Caroline ERNST à Thomas BIETRY, Céline HAMADI à Anissa BRIKH, Hamid HAMLIL à Gilles COURGEY, Fabrice PETITJEAN à Cyprien SCHIGAND, Emmanuelle PY à Jean-Michel TALON, Claudia RERAT à Christian RAYOT et Kristina STOJANOVIC à Annick PRENAT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 9 avril 2026	Le 9 avril 2026	En exercice	50
		Présents	39
		Votants	48

Le Président à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Roland DAMOTTE est désigné.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2026-04-11C Budget Eau Potable– Affectation du résultat de l'exercice 2025

Rapporteur : Nicolas PETERLINI

Vu le compte administratif 2025 et notamment l'état II-A1,

Vu l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 du Budget annexe Eau d'un montant de 374 907,19 € (trois cent soixante-quatorze mille neuf cent sept euros et dix-neuf centimes) ;

Vu le l'excédent d'investissement de l'exercice 2025 du Budget annexe Eau d'un montant de 251 269,15 € (deux cent cinquante et un mille deux cent soixante-neuf euros et quinze centimes) ;

Vu les restes à réaliser 2025 en dépenses d'investissement d'un montant de 188 356,99 € (cent quatre-vingt-trois mille neuf cent soixante-dix-neuf euros et trente-quatre centimes) ;

Vu les restes à réaliser 2025 en recettes d'investissement d'un montant de 373 431,31 € (trois cent trente-cinq mille cent quatre-vingts et un euros et trente et un centimes) ;

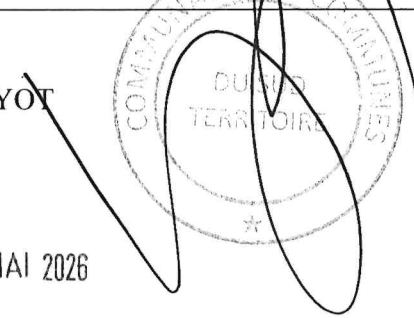

Après la cession d'un véhicule en 2025, la plus-value de 1 200€ est inscrite obligatoirement en fonctionnement.

Or comme l'acquisition du véhicule était une dépense d'investissement, la plus-value doit constituer une recette d'investissement.

Il est donc nécessaire de procéder à des écritures afin de transférer la somme.

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'affecter en réserve au compte 1064 le budget annexe Eau la somme de 1200 € (mille deux cents euros) ;**
- **De reporter au compte 002 l'excédent de fonctionnement cumulé du budget annexe Eau soit la somme de 373 707,19 € (trois cent soixante treize mille sept cent sept euros et dix-neuf centimes).**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président, Christian RAYOT</p>  
<p>Et publication ou notification le</p>	<p>MARDI 12 MAI 2026</p>
<p>Le Président, Christian RAYOT</p> 